

Danielle Laberge, nouvelle présidente du Conseil d'administration d'Aéroports de Montréal

Montréal, le 26 juillet 2019 – ADM Aéroports de Montréal annonce des changements à sa gouvernance, alors que Normand Legault, qui assumait la présidence du Conseil d'administration depuis le 16 septembre 2015, quitte ses fonctions. Celui-ci a en effet terminé son troisième mandat à titre d'administrateur d'ADM, ce qui correspond aux nombres d'années maximales permises selon les règles de gouvernance en vigueur. Administratrice de la Société depuis huit ans et vice-présidente du Conseil d'administration depuis l'automne 2018, Danielle Laberge a été élue pour succéder en tant que présidente du Conseil, à compter d'aujourd'hui.

Le Conseil d'administration et le comité de gestion d'ADM tiennent à remercier Normand Legault pour toutes ses années à la direction du Conseil durant lesquelles il a mené plusieurs grands dossiers avec discipline et adresse.

« M. Legault a repris les rênes de l'organisation à une période charnière du développement d'ADM. Il a entre autres guidé le Conseil dans le processus décisionnel et la gouvernance de l'un des plus importants dossiers d'infrastructure privée au Québec, le programme de développement côté ville, un projet évalué à 2,5 milliards de dollars. Mme Laberge entre en poste à un moment phare pour l'organisation. Avec ses compétences reconnues et son expertise notamment en gestion de projets et en gouvernance, elle sera la personne tout indiquée pour permettre à ADM de mener à bien ses grands projets à venir », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d'ADM.

Bien connue du monde universitaire pour sa maîtrise de la gestion de projets, la nouvelle présidente du Conseil, Danielle Laberge, est professeure émérite à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Durant sa carrière, Danielle Laberge a notamment été rectrice par intérim, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive, ainsi que vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'Université du Québec à Montréal.

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com